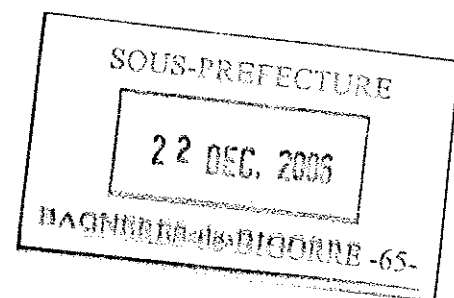


Commune de CAPVERN



Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

**ETUDE DU SCHEMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET
DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT**

**TOME 6 :
SYNTHESE DU SCHEMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT**

« Extraits ».
Le document complet est disponible en Mairie.

Mai 2000

PRESENTATION

Ce dossier récapitule les options retenues par le Maître d'ouvrage à partir des scénarios et propositions décrits dans les documents précédents.

Des choix restent toutefois à faire, surtout dans le domaine de l'assainissement collectif. Lorsqu'ils auront été exprimés, le "programme d'assainissement" pourra être établi.

**RESEAU COLLECTIF DE
CAPVERN VILLAGE / CAPVERN LES BAINS
STATION D'EPURATION**

1) EXTENSION PREVUE DU RESEAU

Ces travaux sont programmés à court terme dans le secteur "Voie romaine".

Il est prévu le passage du réseau collectif assurant la liaison entre les dernières habitations actuellement raccordées à Sarrat Darré et le hameau du Laca. Cela permettrait le branchement de 18 bâtiments.

La topographie de la zone impose toutefois, pour des raccordements gravitaires :

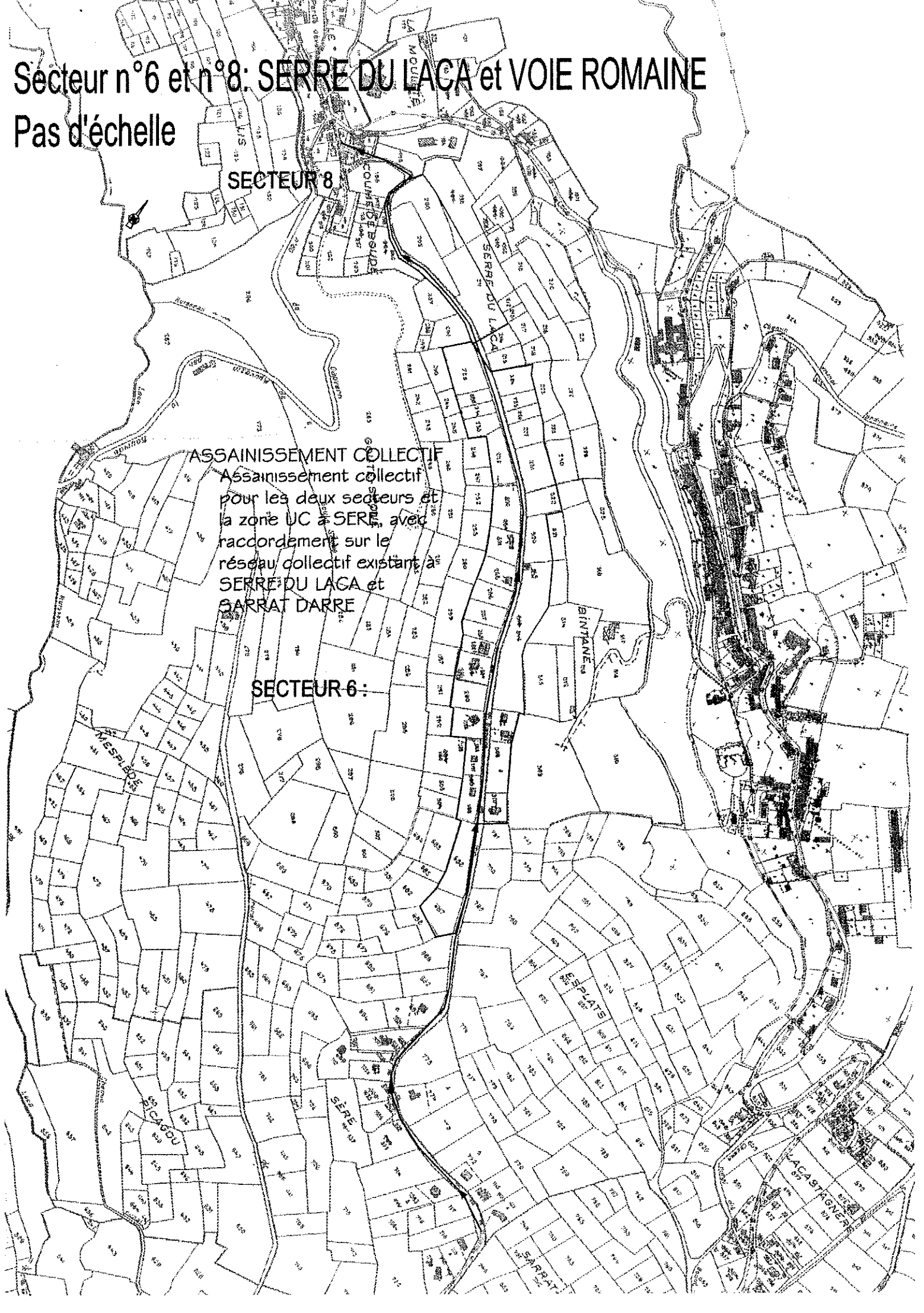
- L'édification à proximité de la route des bâtisses nouvelles éventuelles,
- Une profondeur relativement importante de la future canalisation pour le raccordement du bâti actuel.

Secteur n°6 et n°8: SERRE DU LACA et VOIE ROMAINE
Pas d'échelle

SECTEUR 8

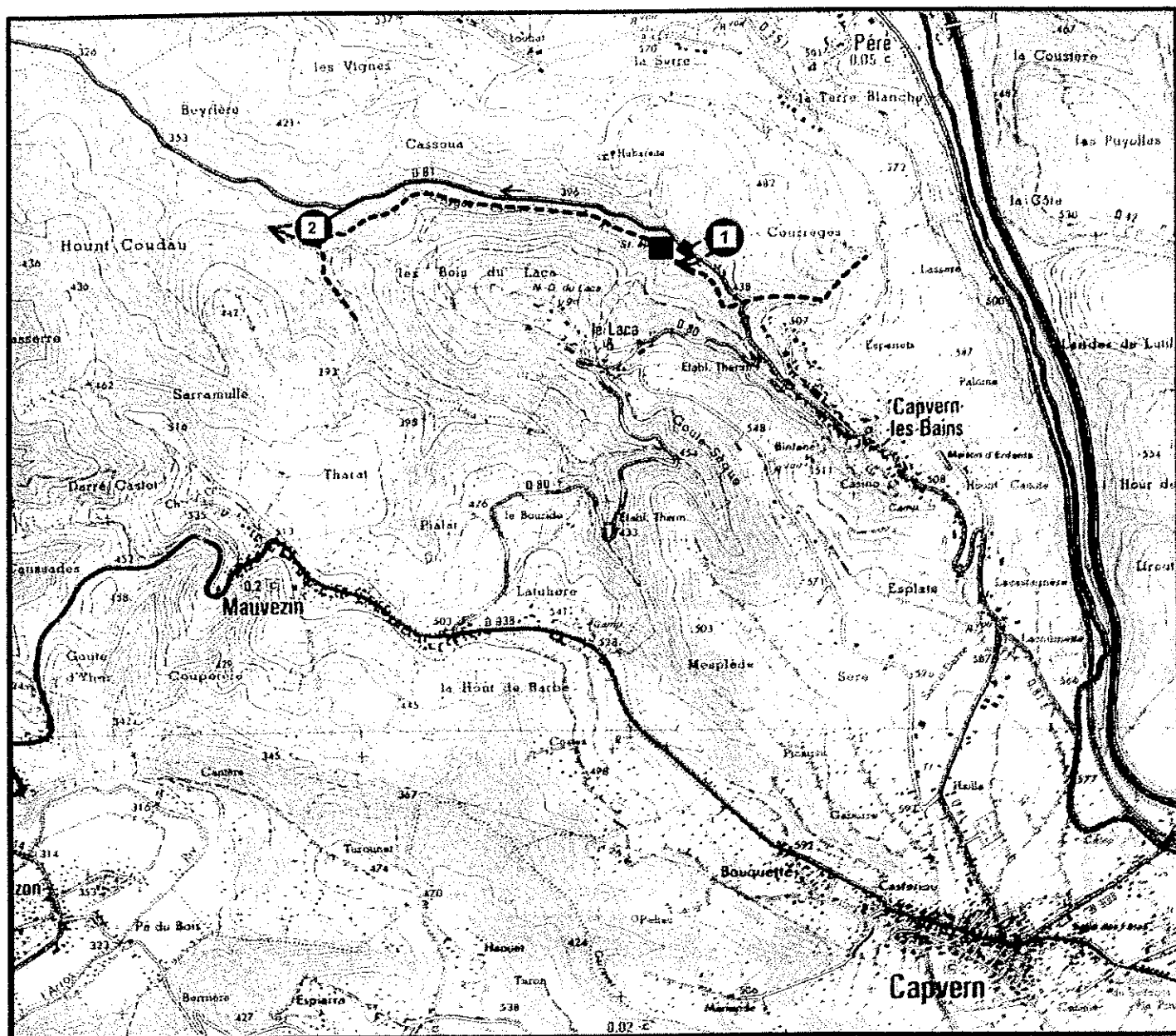
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Assainissement collectif
pour les deux secteurs et
la zone UC à SERRE,
avec
raccordement sur le
réseau collectif existant à
SERRE DU LACA et
SARRAT DARRE

SECTEUR 6:



CARTE D'IMPLANTATION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT SUR DES NOUVEAUX SITES

(extrait de la carte IGN au 1/25 000^e)



LEGENDE

SOLUTION N°3

① Site n°1 d'implantation d'une nouvelle unité de traitement

■ Poste de refoulement

--- Réseau de refoulement

■ Station d'épuration existante

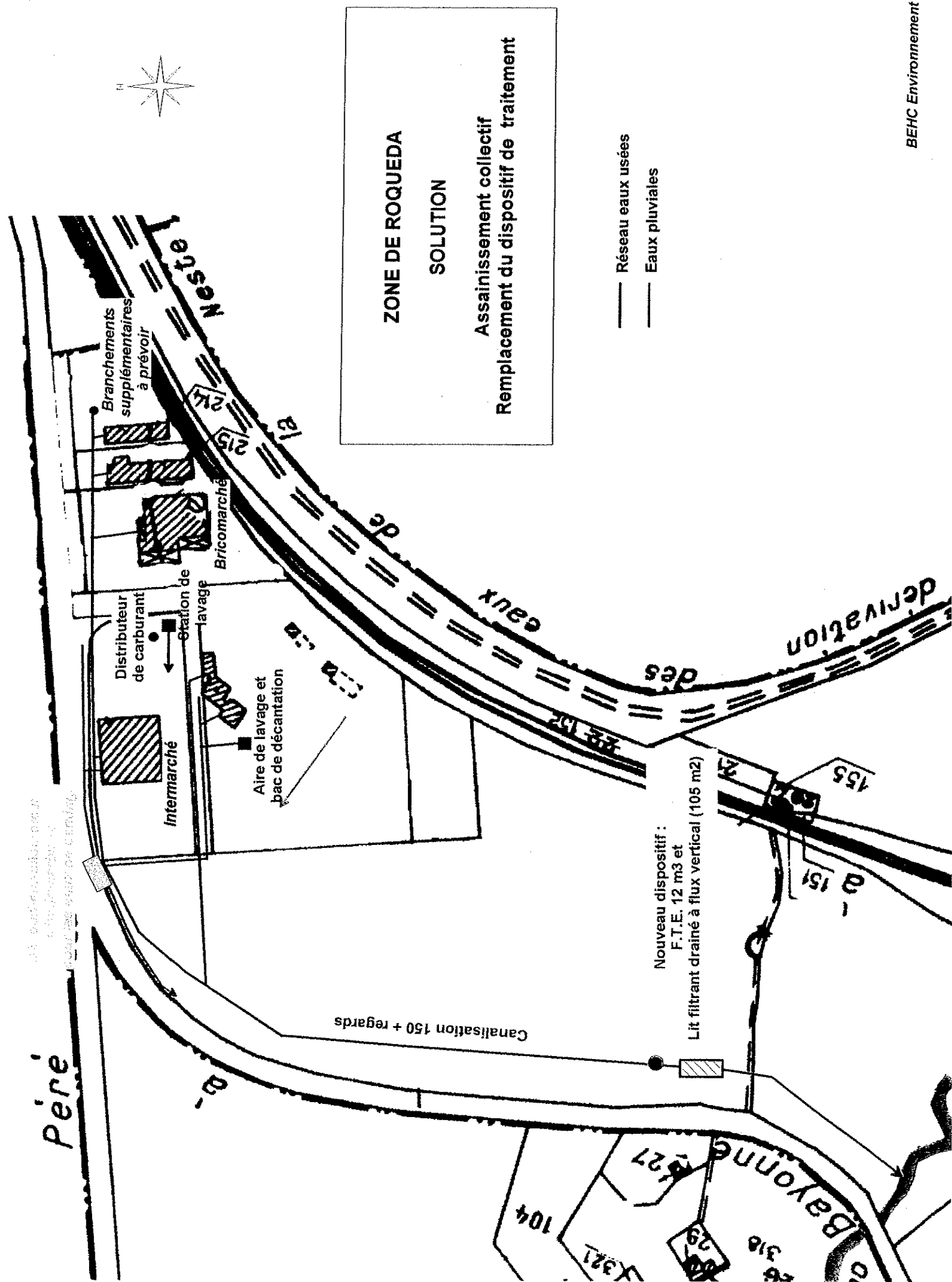
← Evacuation des eaux traitées

----- Limite communale Capvern / Mauvezin

SOLUTION N°4

② Site n°2 d'implantation d'une nouvelle unité de traitement

— Extension du réseau gravitaire à prévoir



PERIMETRE A ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les secteurs et sites particuliers pour lesquels l'option de l'assainissement autonome individuel a été retenue sont :

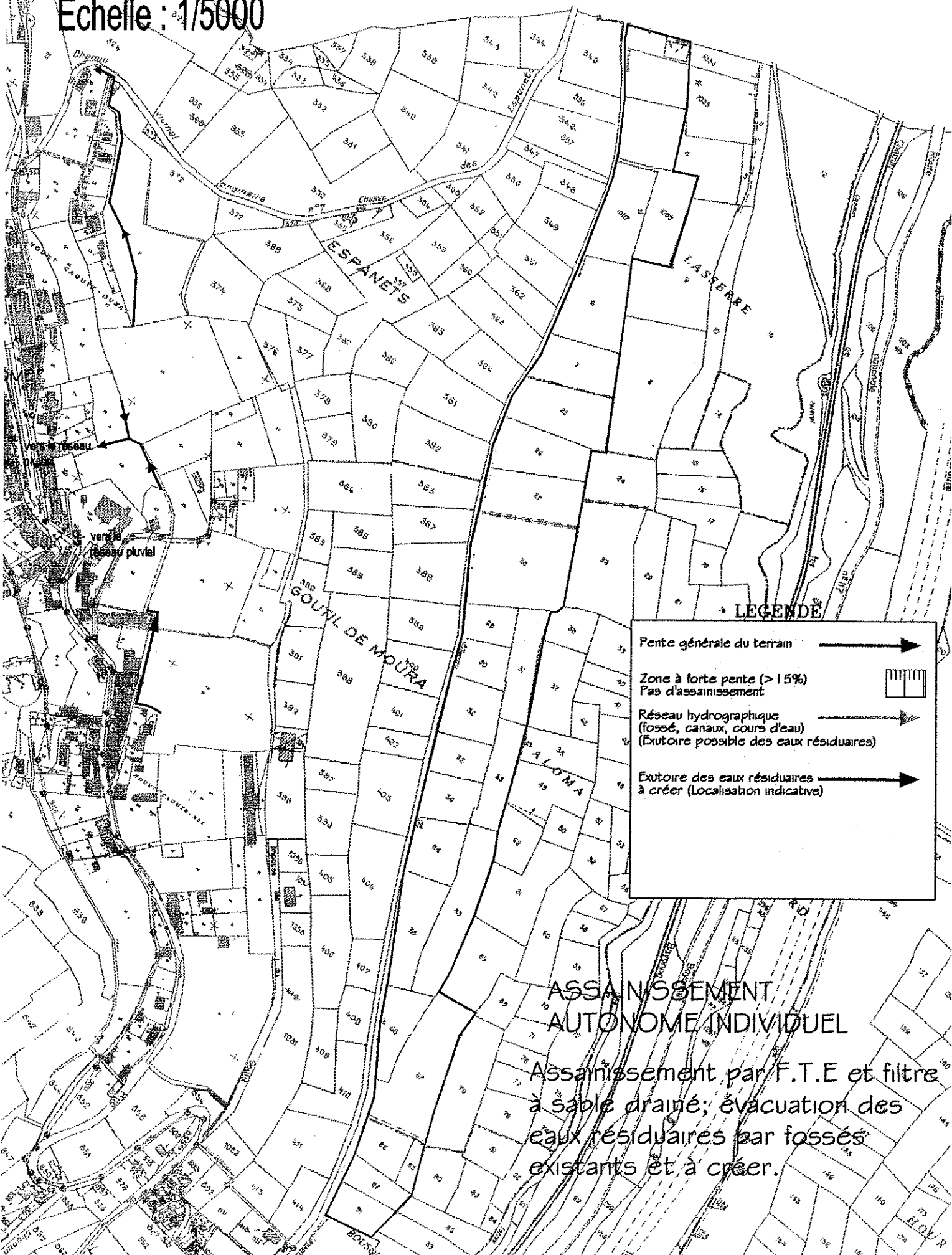
- Paloma,
 - Canty,
 - Peyrehicade,
 - Route de Lannemezan,
 - Hour Bagnadé,
 - Hount Caouté,
 - Champ de tir,
 - Château Barbé et les autres bâtis isolés,
 - Site des thermes du Bouridé.
- **Type de dispositifs d'assainissement autonome à préconisé : F.T.E. et filtre à sable vertical drainé ; rejet des eaux résiduaires dans le milieu hydraulique superficiel (fossés, cours d'eau...).**

Rappelons que :

- Pour la plupart des secteurs des créations de fossés seront nécessaires.
- Les fossés devront être suffisamment profonds pour permettre un écoulement gravitaire à partir de la sortie des filtres à sable.
- Le rejet dans les fossés de bordure des voies nationales et départementales est contraire à un règlement de voirie du Département.

Une fiche-type du filtre à sable vertical drainé est fournie en fin de rapport.

Echelle : 1/5000



Echelle 1/2500

LEGENDE

Pente générale du terrain

Zone à forte pente (> 15%)
Pas d'assainissement

Réseau hydrographique
(fossé, canaux, cours d'eau)
(Exutoire possible des eaux résiduaires)

Exutoire des eaux résiduaires — à créer (Localisation indicative)

ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL

Assainissement des habitations par F.T.E et
filtre à sable drainé; évacuation des eaux
résiduelles dans Exutoire à grée.

SECTEUR 9 : "PEYREHICADE"

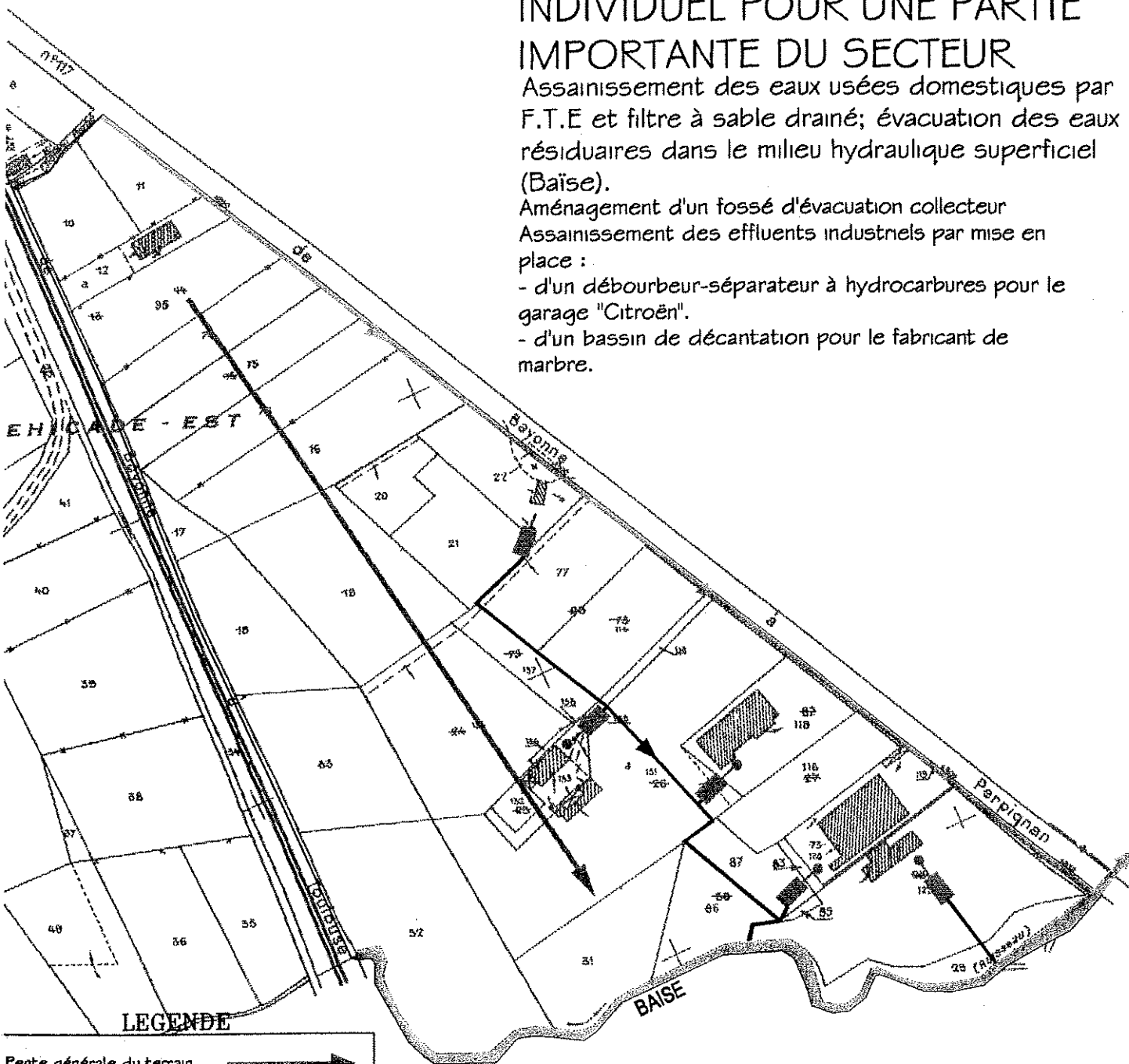
ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL POUR UNE PARTIE IMPORTANTE DU SECTEUR

Assainissement des eaux usées domestiques par F.T.E et filtre à sable drainé; évacuation des eaux résiduaires dans le milieu hydraulique superficiel (Baïse).

Aménagement d'un fossé d'évacuation collecteur

Assainissement des effluents industriels par mise en place :

- d'un débourbeur-séparateur à hydrocarbures pour le garage "Citroën".
- d'un bassin de décantation pour le fabricant de marbre.



LEGENDE

- Pente générale du terrain →
- Zone à forte pente (> 15%)
Pas d'assainissement
- Réseau hydrographique
(fossé, canaux, cours d'eau)
(Exutoire possible des eaux résiduaires)
- Exutoire des eaux résiduaires
à créer (Localisation indicative)
- F.T.E. et filtre à sable
vertical drainé

~~Pas d'échelle~~

LEGENDE

Réseau hydrographique
(fossé, canaux, cours d'eau)
(Exutoire possible des eaux résiduaires)

Exutoire des eaux résiduaires
à créer (Localisation indicative)

Batiment d'habitation

Assainissement des effluents industriels : Mise en place de débourbeurs-séparateurs à hydrocarbure pour le garage "Renault" et l'unité DDE.

Fosse-étanche
à prévoir

ADALÉ DEVAN

SECRET

Garage

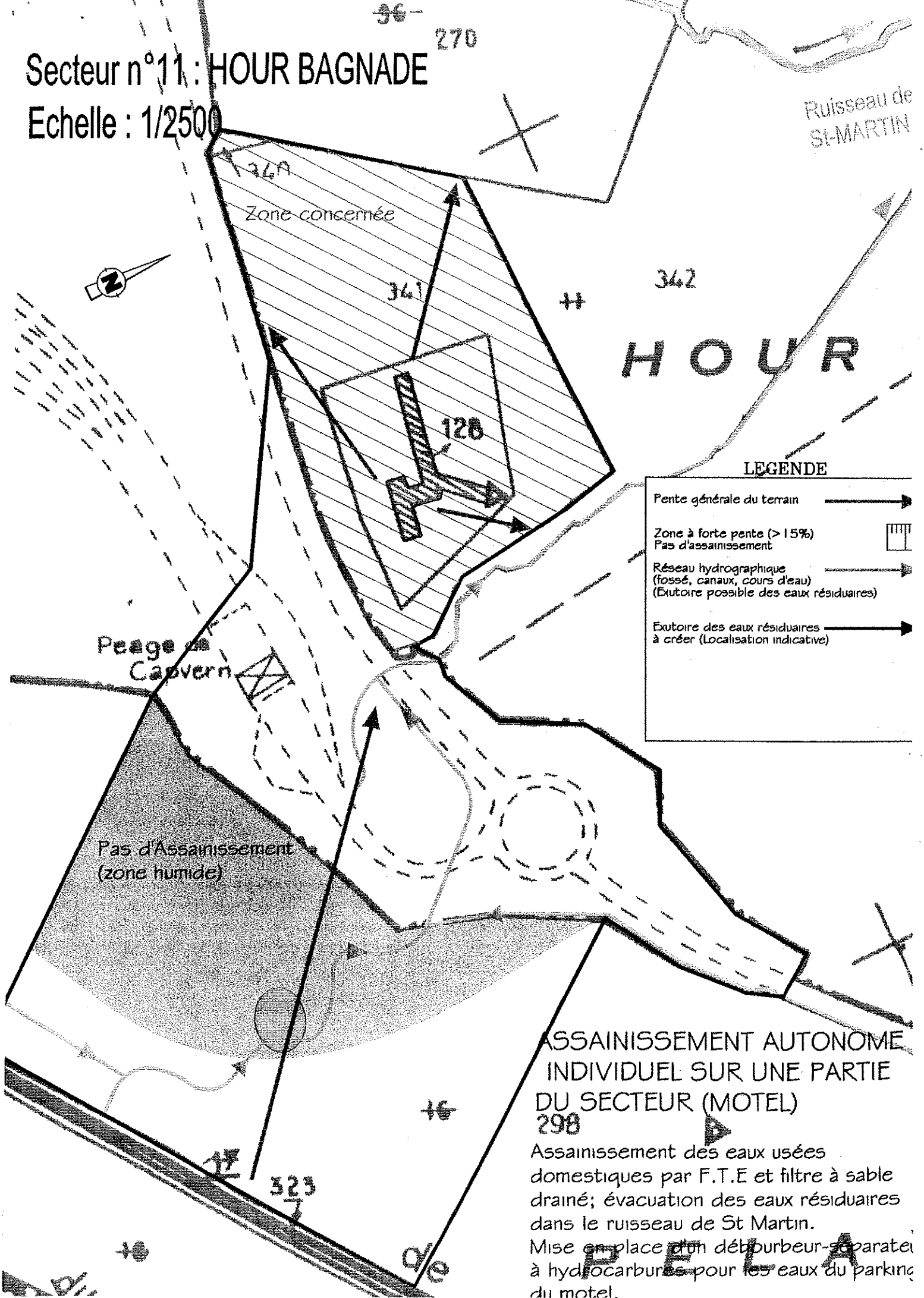
Unité D.D.F.

Evacuation des eaux résiduelles dans le réseau hydraulique autoroutier (bassin versant du ruisseau de St Martin)

Chemini

Secteur n°11: HOUR BAGNADE

Echelle : 1/2500



Secteur n°12 : HOUNTE CAOUTE

Echelle : 1/2500

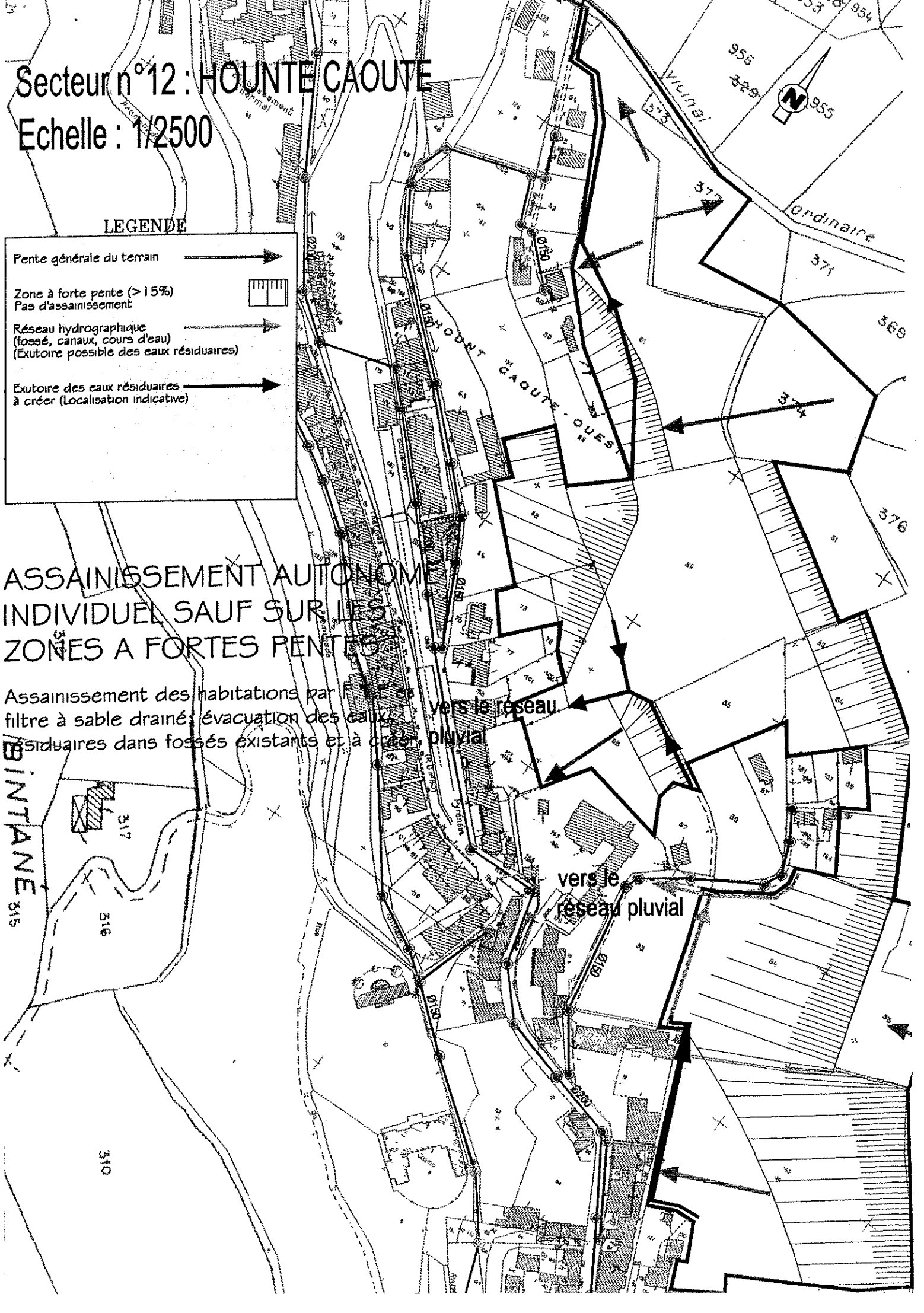
LEGENDE

- Pente générale du terrain →
- Zone à forte pente (> 15%)
Pas d'assainissement
- Réseau hydrographique
(fossé, canaux, cours d'eau)
(Exutoire possible des eaux résiduaires)
- Exutoire des eaux résiduaires
à créer (Localisation indicative)

ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL SAUF SUR LES ZONES A FORTES PENTES

Assainissement des habitations par filtre à sable drainés, évacuation des eaux résiduaires dans fossés existants et à créer, pluvial

BINTANE 315



Secteur n°13 : STAND DE TIR

Echelle : 1/5000

LEGENDE

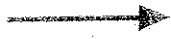
Pente générale du terrain



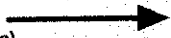
Zone à forte pente (>15%)
Pas d'assainissement



Réseau hydrographique
(fossé, canaux, cours d'eau)
(Exutoire possible des eaux résiduaires)



Exutoire des eaux résiduaires
à créer (Localisation indicative)

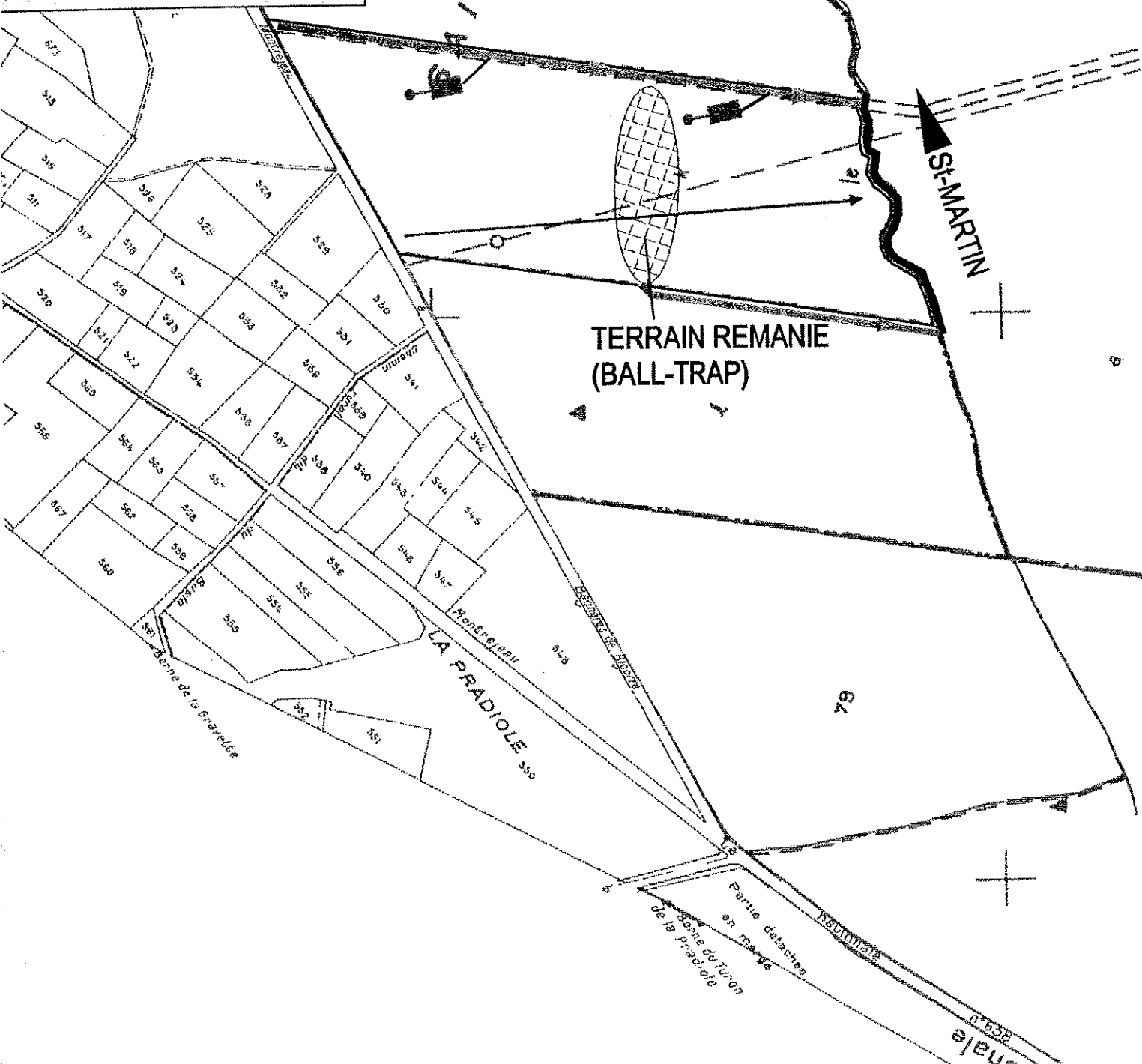


F.T.E. et filtre à sable
vertical drainé



ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL

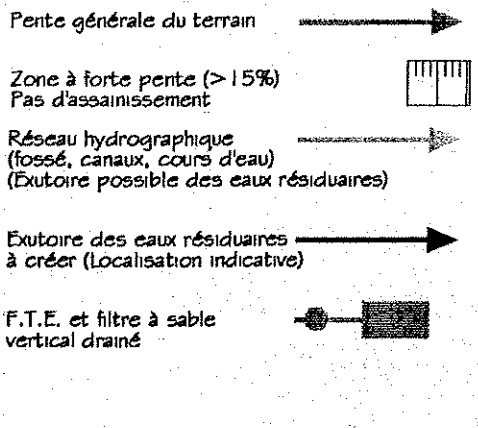
Assainissement par F.T.E. et
filtre à sable drainé;
évacuation des eaux
résiduaires dans fossés
existants.



Secteur n°14 : CHATEAU BARBE

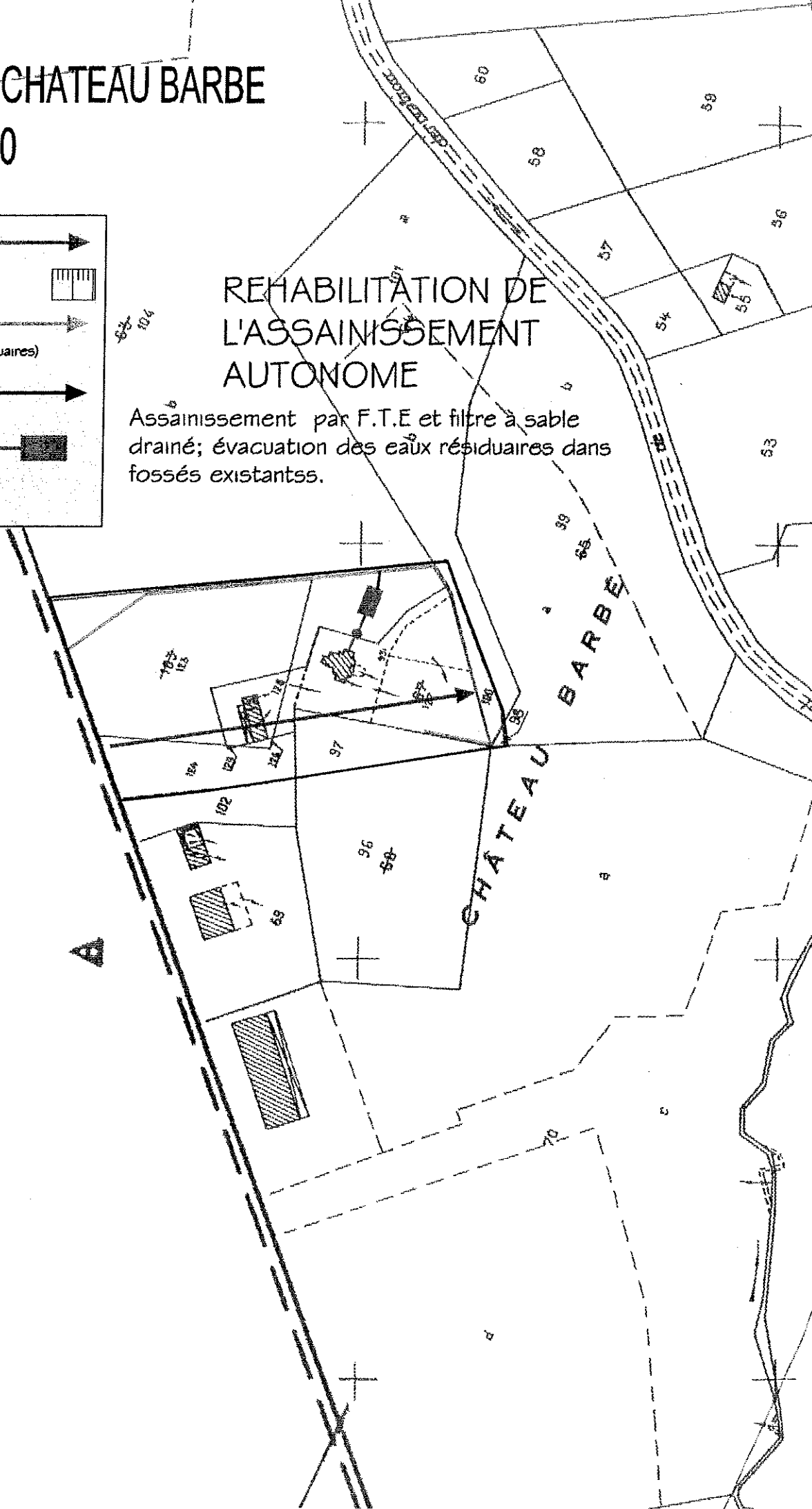
Echelle : 1/2500

LEGENDE



REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

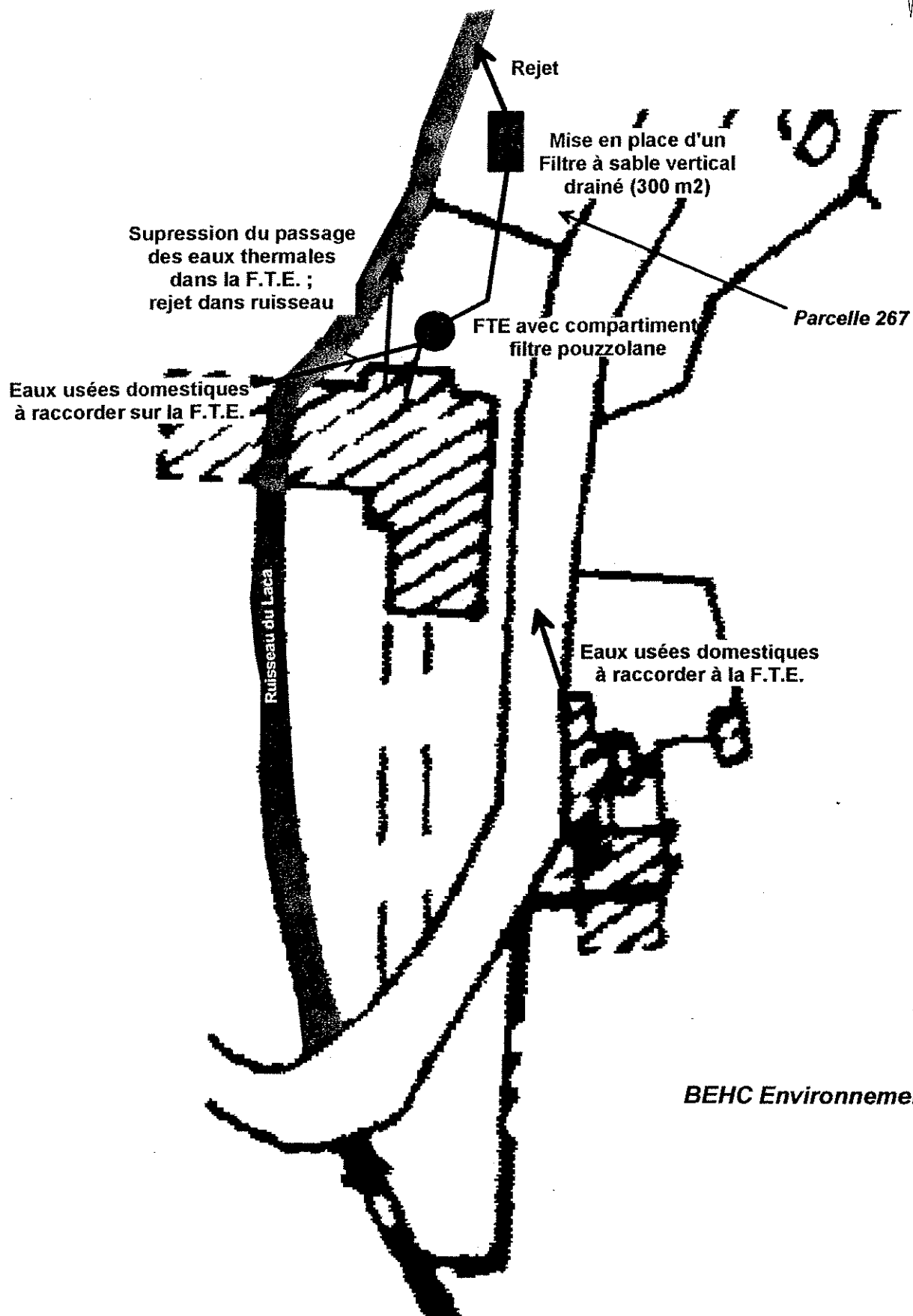
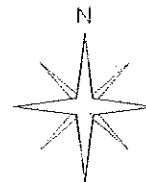
Assainissement par F.T.E et filtre à sable drainé; évacuation des eaux résiduaires dans fossés existants.



THERMES DU BOURIDE

Solution

Réhabilitation de l'assainissement



BEHC Environnement

SECTEURS A ASSAINISSEMENT NON DETERMINE

Des secteurs NAb (inconstructibles) ont été étudiés dans le cadre du schéma d'assainissement. En l'état des diverses données recueillies, la commune ne souhaite pas s'engager plus avant en termes d'affectation en collectif ou non-collectif. Cela concerne :

- Esplats et Sarrat Darré,
- Goutil de Mourra,
- Chemin de la Garlette,
- Palanquette.

Fiche technique

Fiche technique

- ## Fiche technique



Fiche technique

Fiche technique

Fiche technique

Fiche technique

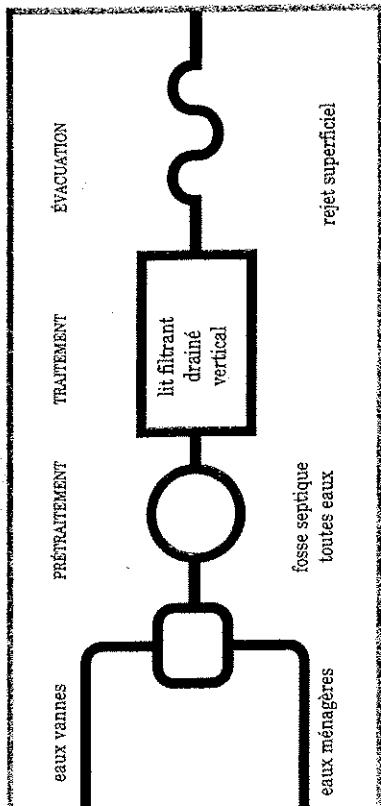


Fiche technique

Fiche technique

Schéma

de principe



Prétraitement. Il est effectué :

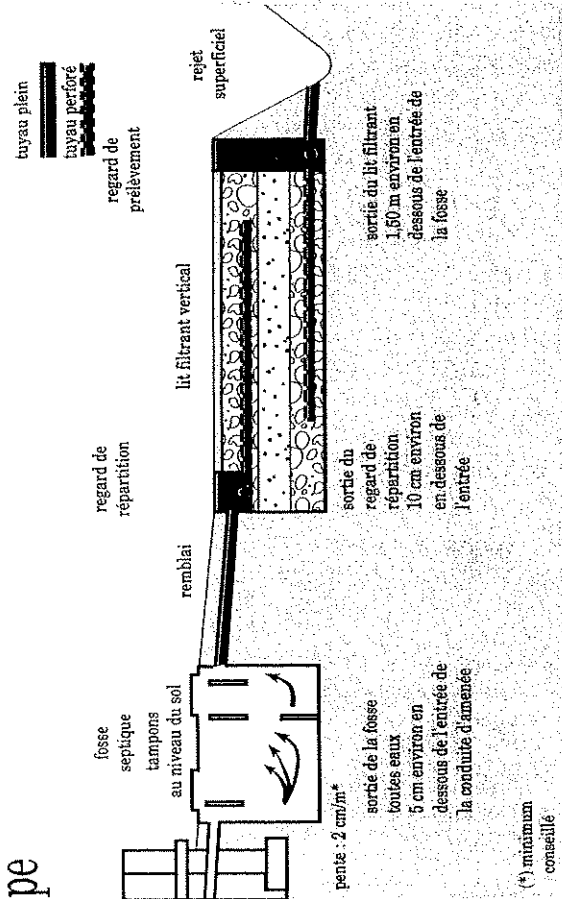
- soit par une fosse septique toutes eaux dans laquelle l'ensemble des eaux usées domestiques (eaux vannes + eaux ménagères) est collecté. Bien dimensionnée, 1 000 l/chambre, elle permet une décantation et une liquéfaction des matières.
- Elle doit être vidangée tous les 2 ans, soit par une microstation d'épuration de volume (aérateur + clarificateur) 2,5 m³ pour 6 pièces principales.

La fréquence des opérations d'entretien est fixée par le vendeur de l'appareil (contrat d'entretien).

Traitement. Le sol étant trop imperméable et la pente de terrain supérieure à 5%, on reconstitue un matériau filtrant susceptible d'assurer le traitement des effluents.

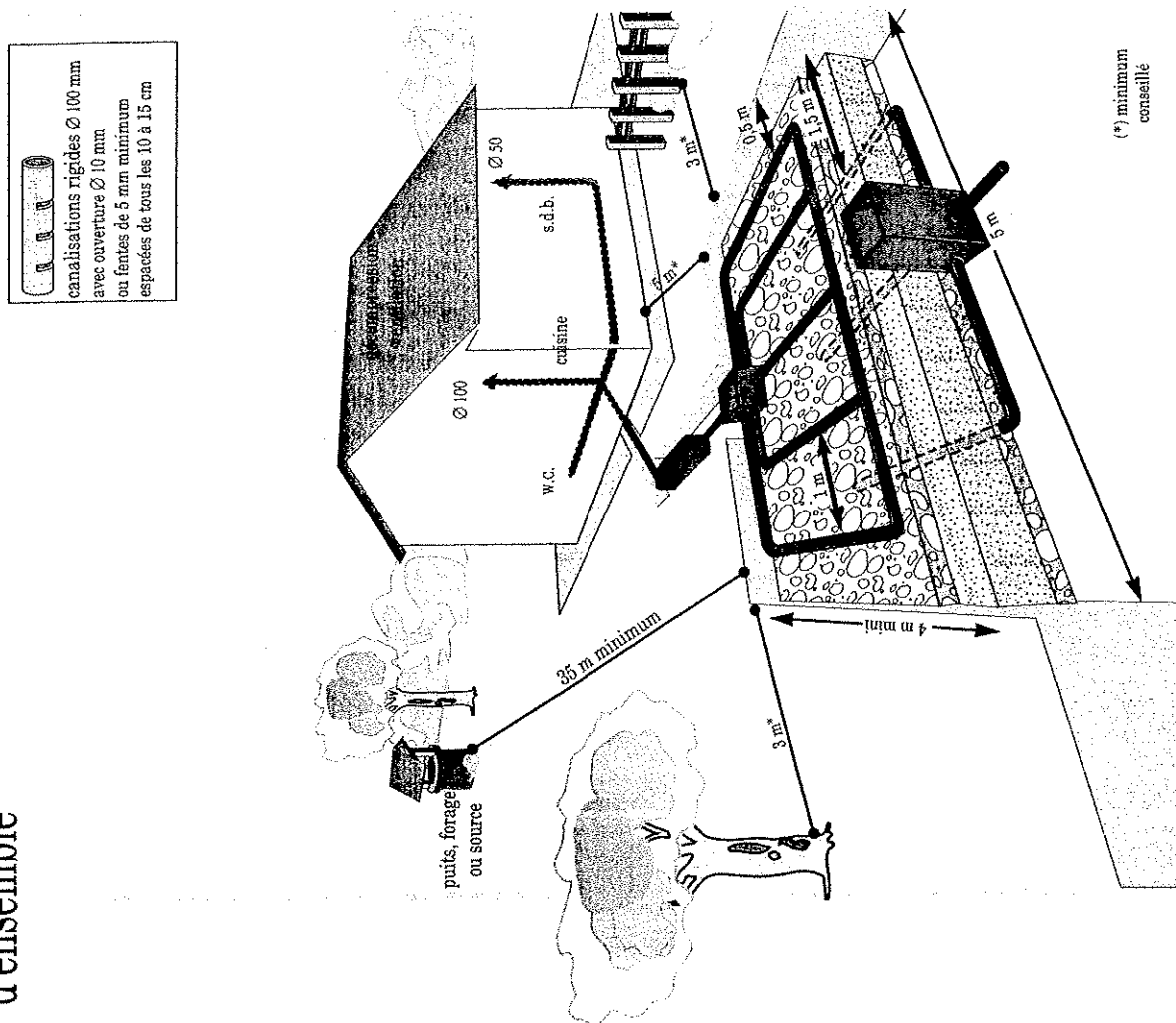
Évacuation. Le sous-sol étant imperméable sur toute son épaisseur, l'évacuation des eaux épurées se fait exceptionnellement dans le milieu hydraulique superficiel.

Coupe



(*) minimum conseillé

Vue d'ensemble



(*) minimum conseillé

Attention

Avant de construire votre habitation et de placer les évacuations, assurez-vous que vous disposerez d'une dénivellation suffisante par rapport à l'exutoire.